

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

MRC DE LA MITIS

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU POTABLE

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

Avis public est donné par Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI que suite à un bris d'équipement de notre réseau de distribution de l'eau potable, la population doit faire bouillir son eau 5 minutes avant la consommation. Cet avis est **préventif** afin d'éliminer à la base les risques pour la consommation.

Dès que la situation entrera dans l'ordre, l'avis sera levé.

Merci de votre compréhension

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 2 juin 2020

Frédérick Lee, Secrétaire-trésorier